

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02980

Numéro SIREN : 484 471 818

Nom ou dénomination : 120 X 125

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 19746

①

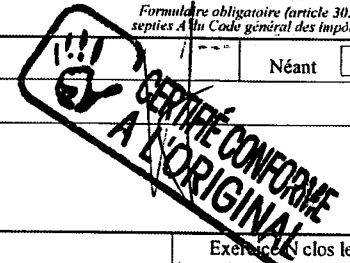
BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2021

cerfa

N° 15948 * 03

Formulaire obligatoire (article 303 septies A du Code général des impôts)



Désignation de l'entreprise		120 X 125		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		118 AVENUE DE LA COTE D'ARGENT 33380 BIGANOS				
SIRET		4 8 4 4 7 1 8 1 8 0 0 0 2 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2		
				Exercice N clos le 13 10 17 20 21		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	40 000	012	40 000
		Autres*	014	830	016	830
	Immobilisations corporelles*		028	81 997	030	68 353
	Immobilisations financières* (1)		040	500	042	500
	Total I (5)		044	123 327	048	69 183
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	41 862	052	41 862
		Marchandises*	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	971	066	971
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	57 853	070	57 853
		Autres* (3)	072	27 693	074	27 693
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	110 176	086	110 176
	Charges constatées d'avance*		092	1 832	094	1 832
Total II		096	240 387	098	240 387	
Total général (I + II)		110	363 714	112	294 531	
PASSIF				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		20 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		2 000	
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			
	Report à nouveau		134		50 911	
	Résultat de l'exercice		136		28 504	
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		101 415	
	Provisions pour risques et charges		154		7 000	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		8 529	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		73 492	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		66 553	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	741	37 541	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176		186 116	
Total général (I + II + III)		180		294 531		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	
					9 100	

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		120 X 125		Néant <input type="checkbox"/> *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le			
						3 11 10 17 12 10 12 11 1			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210			
	Production vendue	Biens	Services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
					217	218	598 870		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	(5 111)		
	Production immobilisée*					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
Autres produits*					230	19 614			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	613 372		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises)*					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	306 197		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					240	(27 031)		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	64 251		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 829	244	7 793		
	Rémunérations du personnel*					250	131 336		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	70 056		
	Dotations aux amortissements*					254	11 639		
	Dotations aux provisions					256	7 000		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259			262	9 689		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	580 932		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	32 440		
Produits financiers (III)	280	380		Charges financières (V)	294	1 142			
Produits exceptionnels (IV)					290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	3 174			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	28 504		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	28 504	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 529				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991	Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993					
	BUD (44. sexdecies)	992							
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641					
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	30 033	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*						356		
	Déficits antérieurs reportables* 35 204 dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	0	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	40 000	402		404		406	40 000					
	Autres	410	830	412		414		416	830					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 651	442		444		446	6 651					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460	73 425	462		464	7 500	466	65 925					
	Autres immobilisations corporelles	470	9 942	472		474	521	476	9 421					
Immobilisations financières		480	500	482		484		486	500					
TOTAL		490	131 348	492		494	8 021	496	123 327					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles		500	830	502		504		506	830					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 475	532	784	534		536	5 259					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550	54 351	552	9 199	554	4 531	556	59 019					
	Autres immobilisations corporelles	560	2 940	562	1 656	564	521	566	4 075					
TOTAL		570	62 596	572	11 639	574	5 052	576	69 183					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
	PEUGEOT BOXER BG 517	IPAD APPLE												
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme								
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1	7 500	4 531	2 969	9 100	6 131									
2	521	521	0											
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	8 021	580	5 052	582	2 969	584	9 100	586	6 131	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590		583	594	595					
TOTAL					596	6 131	585	597	599					

N° 2033-C-SD Editions Informatiques Comptables 2021

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 120 X 125				Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607
	Autres provisions réglementées*	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622	7 000	624	626 7 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et en cours	650	8 769	652		654	8 769 656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666
TOTAL		680	8 769	682	7 000	684	8 769 686 7 000
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Immobilisations incorporelles	700		705				
Terrains	710		715				
Constructions	720		725				
Installations techniques, matériel et outillage	730		735				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autres immobilisations corporelles	760		765				
TOTAL	770		775				
				TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780			
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	35 204	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits imputés		983	30 033				
Déficits reportables		984	5 171				
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870	5 171				
VI DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325	3 416	381	3 416
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	9 982	380	9 982
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	63 617
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	67 761
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 120 X 125		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01082020		et clos le : 31072021		Données en nombre de mois	
				1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :		376	4		
dont apprentis		657			
dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	598 870		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105			
		TOTAL 1	106	598 870	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	315		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113			
Variation positive des stocks		111	21 920		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
		TOTAL 2	144	22 235	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats		121	306 197		
Variation négative des stocks		145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	49 362		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	15		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	9 689		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150			
		TOTAL 3	152	365 263	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)		137	255 842
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	255 842		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	<input checked="" type="checkbox"/>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	598 870	Effectifs au sens de la CVAE *	023 4
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024	0 1 / 0 8 / 2 0 2 0	016	3 1 / 0 7 / 2 0 2 1
Date de cessation					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »					

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021
Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1) Néant *

Exercice clos le 3 1 0 7 2 0 2 1 SIREN 4 8 4 4 7 1 8 1 8

Dénomination de l'entreprise 120 X 125

Adresse (voie) 118 AVENUE DE LA COTE D'ARGENT

Code postal 33380 Ville BIGANOS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou d'actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou d'actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou d'actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou d'actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ROIG Prénom(s) JEAN

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou d'actions 200,00

Naissance : Date 06101962 N° Département 33 Commune BEGLES Pays FRANCE

Adresse : N° 8 Voie ALLEE MAURICE RAVEL

Code postal 33138 Commune LANTON Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou d'actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

N° 2033-F-SD Editions Informatiques Comptables 2021

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

*Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au CGI)*

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
1		
4	8	4
4	4	7
1	8	1
8		

Exercice clos le

3	1	0	7	2	0	2	1
---	---	---	---	---	---	---	---

SIREN

Dénomination de l'entreprise 120 X 125

Adresse (voie) 118 AVENUE DE LA COTE D'ARGENT

Code postal 33380 Ville BIGANOS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

N° 2033-C-SD Editions Informatiques Comptables 2021

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



Autres informations

Annexe

DISPENSE

Article L123-16-1 du Code de Commerce

120 x 125
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 118 avenue de la Cote d'Argent
33380 BIGANOS
484 471 818 R.C.S. BORDEAUX



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 31 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, et le trente et un octobre, au siège social, à dix heures.

Monsieur ROIG Jean, demeurant 8 Allée Maurice Ravel – 33138 LANTON France. Propriétaire de la totalité des 200 parts de 100 euros composant le capital social de la Société 120 x 125.

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul Gérant de la Société, Monsieur ROIG Jean, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 juillet 2021.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2021 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2021 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 28 504,40 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIÈME DECISION

Affectation de résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 28 504,40 euros, de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice

28 504,40 euros

Report à nouveau antérieur		50 910,53 euros
Report à nouveau :		
Au report à nouveau, soit	79 414,93 euros	
Totaux	79 414,93 euros	79 414,93 euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/07/2020	0	0	0
31/07/2019	0	0	0
31/07/2018	0	0	0

TROISIÈME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues dans la société telle qu'elles doivent être reportées dans le registre des délibérations.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Fait à Biganos

La Gérance